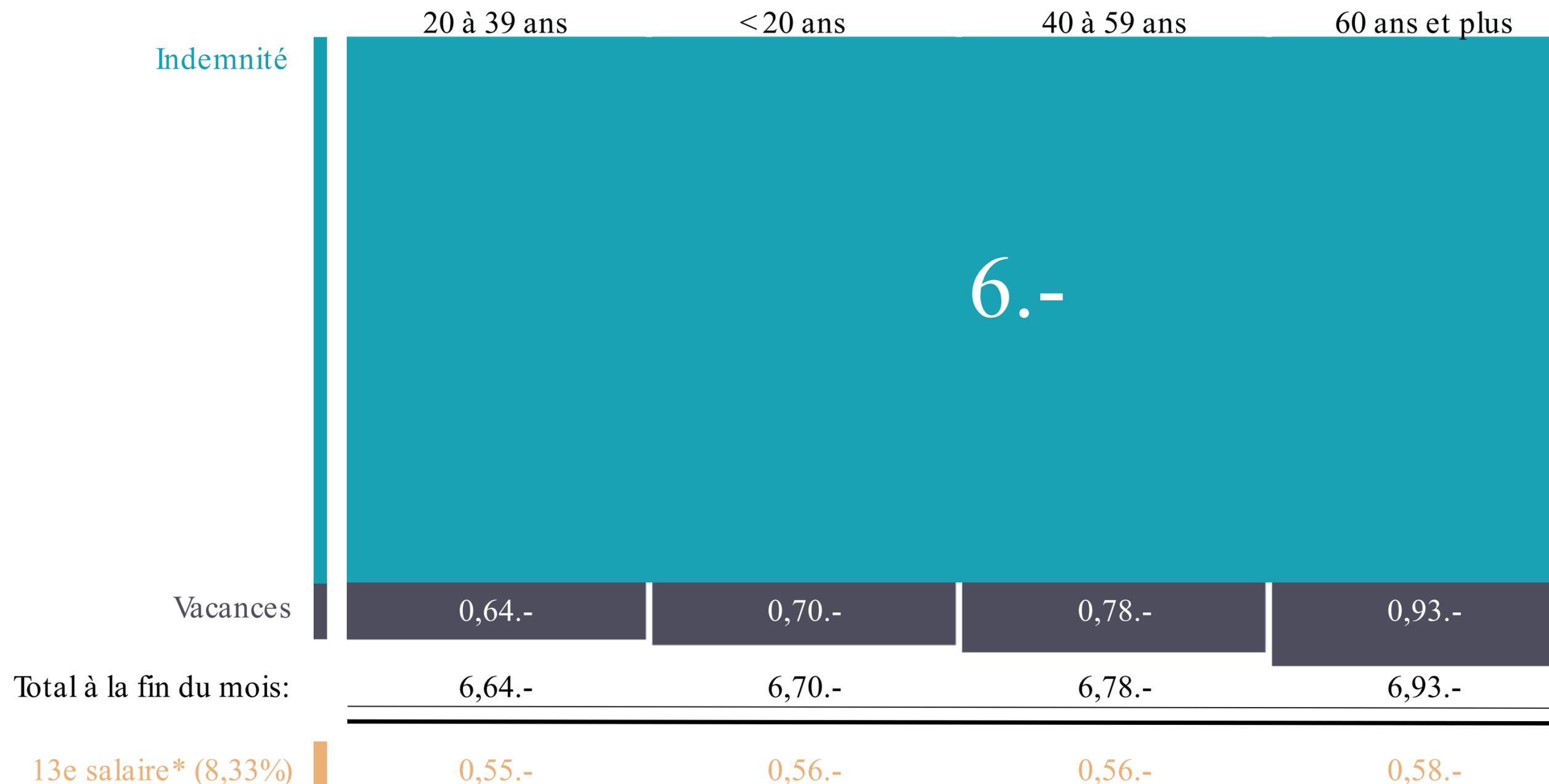


Calcul Indemnité pour travail du Dimanche/ Férié/ Nuit

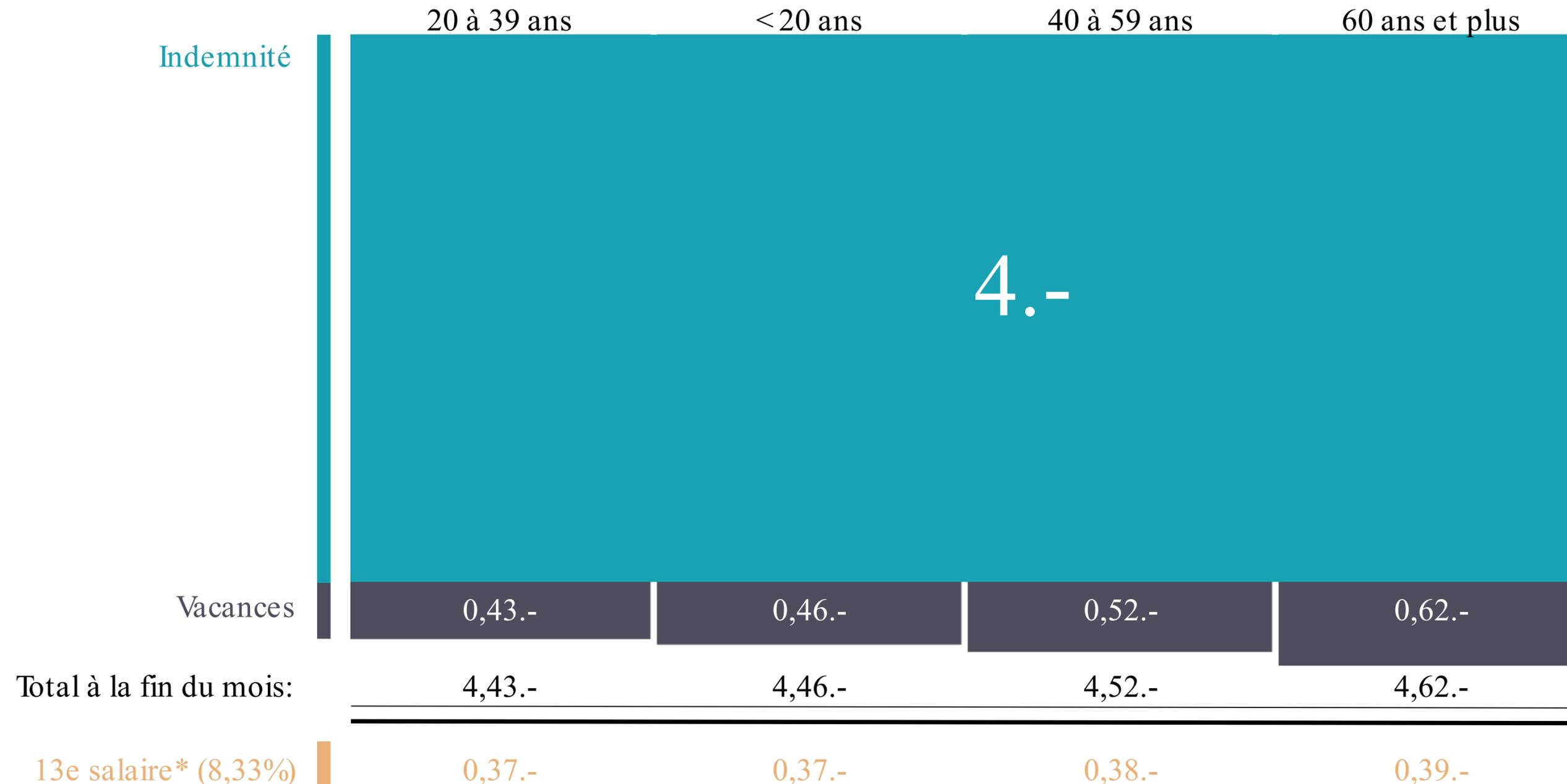
À partir du 1er mai 2024 (en CHF/ par heure)



*Le 13e salaire est dû sur l'ensemble des sommes versées au cours de l'année. Il est en principe versé à la fin de l'année ou des rapports de travail.

Calcul Indemnité pour service de piquet

À partir du 1er mai 2024 (en CHF/ par heure)



*Le 13e salaire est dû sur l'ensemble des sommes versées au cours de l'année. Il est en principe versé à la fin de l'année ou des rapports de travail.